

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

**COMMUNE DE WILLGOTTHEIM**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Lundi 27 mai 2024 à 20h00**

Sous la présidence de Mme Claudine HUCKERT, Maire

Date de convocation : 21.05.2024

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 15

**Membres présents** : HUCKERT Claudine, STERN Laurent, STERN Marie-Madeleine, KIEFFER Jean-Luc, KOEBERLE Jean-Marc, LIENHART Éric, CHRIST Fabienne, HERRMANN Charles, WEISS Thierry, STEINMETZ Fanny, WERLER Christine, WEBER Denis, LUTZ Estelle, RUFFENACH Emmanuel, SPOHN Bruno

**Membres absents excusés** :

Désignation du secrétaire de séance : STERN Marie-Madeleine

Madame la Maire revient sur le succès des Olympiades, qui se sont déroulées les 18 et 19 mai dernier. Elle félicite l'ensemble des conseillers pour leur implication dans la réussite de cet événement original qui a attiré près de 400 participants : organisation des activités, gestion de la communication et des inscriptions, responsabilité d'activités ou participation aux sports proposés...

**1. Adoption du P.V. du 29.04.2024**

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve le P.V. à l'unanimité.

**2. Régularisation cadastrale de la rue des Lilas**

Madame la Maire informe le Conseil que, d'un point de vue cadastral, une partie de la rue des Lilas à Woellenheim est toujours propriété de l'A.S.A. (section 549-19 n°78) et qu'une autre partie (section 549-19 n°26) est encore cadastrée en chemin d'exploitation, propriété de l'A.S.A.

Par délibération du Conseil syndical en date du 13 mai 2024, l'A.S.A. a approuvé la cession à titre gratuit de ces parcelles au profit de la Commune de Willgottheim.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de ces parcelles à titre gratuit
- Charge Madame la Maire de procéder à la transaction par acte administratif et à signer tout document s'y rapportant
- Désigne M. Laurent STERN, adjoint au Maire, pour représenter la Commune pour la signature de cet acte

Par ailleurs, une autre portion de cette rue figure encore au cadastre en tant que « chemin d'exploitation. Il s'agit des parcelles cadastrées :

- section 549-19 n°27 et 80
- section 72 n°233

Madame la Maire propose que toute la rue soit classée en tant que voie communale et officiellement dénommée « rue des Lilas » sur toute sa longueur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de nommer « rue des Lilas » toute la portion de voie selon le plan annexé
- Précise que le classement ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique.
- Demande le classement de ce chemin dans les voies communales.
- Demande la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.
- Charge le Maire de procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

### **3. Organisation de la journée citoyenne**

Date : samedi 8 juin 2024 de 9h à 12h

Responsables des chantiers :

- Peinture à l'huile de boiseries : Jean-Marc Koeberlé
- Peinture du soubassement du périscolaire / salle communale : MM. Stern
- Remise en peinture et création de décorations en bois : Christine Werler
- Nettoyage et désherbage de la rue principale : Jean-Luc Kieffer et Eric Lienhart
- Reprogrammation des lampadaires pour l'abaissement nocturne > remplacé par la fin du chantier de relamping de l'école : Laurent Stern
- Nettoyage et désherbage du cimetière de Willgottheim : autonomie
- Nettoyage et désherbage du cimetière de Woellenheim : autonomie
- Ramassage des déchets : Denis Weber
- Préparation du repas : Estelle Lutz, Bruno Spohn et Fanny Steinmetz

Menu : jambon à l'os et salades

### **4. Elections européennes du 09 juin**

Rappel des règles pour les assesseurs :

- L'inscription sur les listes électorales et le contrôle de l'identité est obligatoire.
- Les électeurs peuvent voter même sans carte d'électeur.
- La liste électorale ne doit pas contenir de ratures.

### **5. Divers**

**Chantier salle** : La salle est hors d'eau, le pare-vapeur a été posé sur le toit de la salle, l'isolation du toit suivra (Perlite + 2 x 100 mm polyuréthane) mais les travaux d'étanchéité ont pris près d'un mois de retard à cause des intempéries. Le sanitaire pose les bâti-supports demain, le plaquiste termine ses travaux en début de semaine prochaine.

**Inauguration voie verte** : samedi 15 juin

Invitation envoyée par la Communauté de Communes aujourd'hui à l'ensemble des conseillers

Programme de la journée :

- 8h00 : café d'accueil à Willgottheim
- 8h30 : départ de Willgottheim vers Oberhausbergen

- 9h30 : collation + prises de parole + couper de ruban
- 10h30 : départ d'Oberhausbergen vers Willgottheim
- 11h45 : accueil musical + prises de parole + remise des prix du concours de dessin
- 13h : repas géré par l'ASW (football) ouvert à tous
- 12h à 17h à Willgottheim : activités ouvertes à tous autour du vélo

**Accès et circulation autorisée sur la voie verte/ancienne route :**

Rappel : L'ancienne route qui constitue la voie verte reste un chemin partagé entre les piétons, les cyclistes et les tracteurs/véhicules accédant à leurs parcelles.

Depuis son classement en chemin rural, la voie était déjà interdite à la circulation de véhicules motorisés.

Il est constaté de manière récurrente et encore davantage depuis la pose du nouvel enrobé, que des véhicules motorisés (voitures, camions, motos) empruntent cette voie de manière illégale et mettent en péril la sécurité de promeneurs et cyclistes.

Face à ces excès, les membres du Conseil sont favorables à l'installation d'une barrière à l'entrée de la voie verte.

L'accès pour les riverains/ exploitants des parcelles sera garanti. De plus les engins agricoles ont également la possibilité d'emprunter le chemin d'exploitation depuis la déchetterie verte pour accéder à leurs parcelles

**Cambriolages** : sensibilisation à faire sur Facebook + information à partager à propos de l'application Ma Sécurité + rappel des règles de base (prévenir les voisins en cas d'absence, les sensibiliser à signaler les mouvements anormaux ...)

**Sécurité routière à Woellenheim** : le marquage est différé en raison des intempéries. Le chantier sera programmé dès qu'une quinzaine de jours de temps sec sera annoncé.

**Coulées d'eau boueuse** : gros épisode pluvieux très localisé, ce jour, 27 mai, avec des coulées d'eaux boueuses rue de la mésange et rue de la paix.

Les impacts ont été limités (pas de dégâts chez les particuliers, uniquement des salissures sur la voie publique) grâce aux dispositifs de protection existants (bassins de rétention des fascines installées notamment sur le haut de la rue de la paix). Le SDEA est immédiatement intervenu à la demande de la mairie pour aspirer les avaloirs bouchés. Le gardien de digue était également présent pour voir ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Il soumettra au bureau d'études du SDEA de prévoir de rallonger les fascines et de prévoir une installation (de type avaloir) pour optimiser le drainage de l'eau vers le bassin d'orage.

Il est rappelé que nos villages restent vulnérables face à des événements climatiques exceptionnels et que les mesures de protections individuelles sont indispensables pour compléter les dispositifs collectifs.